

À une séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie, tenue le 28 avril 2026 vers les 19 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Maxime Trudel, les membres suivants :

Madame Frédérique Beaupré, membre de la communauté âgée de 18 à 35 ans
Monsieur Simon Charlebois, membre de la communauté possédant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Monsieur Marc Laflamme, membre du personnel enseignant
Madame Andrée-Anne L'Heureux, membre du personnel de soutien
Madame Élise Litalien, membre des directions d'établissement
Madame Véronique Perron, membre de la communauté issue du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux
Madame Caroline Pronovost, membre parent d'un élève - District Mékinac
Madame Mylène St-Hilaire, membre du personnel professionnel non enseignant
Madame Isabelle Vincent, membre du personnel d'encadrement

Monsieur Marc Laflamme participe à distance par vidéoconférence.

Participe à cette séance, la directrice générale intérimaire, madame Rosemarie Boucher.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Christian Amyot, directeur général adjoint et directeur du Service des technologies de l'information et du transport scolaire;

Madame Doriane Demers Toutant, membre du personnel d'encadrement, sans droit de vote;

Me Jean-François Gamache, directeur du Service du secrétariat général et secrétaire général.

L'absence de public est constatée.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CA47 0426 :

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène St-Hilaire et résolu par le conseil d'administration que l'ordre du jour décrit au document CA 0426-01 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Assermentation

La directrice générale intérimaire, madame Rosemarie Boucher, confirme qu'elle a procédé, tel que stipule l'article 143.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, à l'assermentation de mesdames Isabelle Vincent et Doriane Demers Toutant. Ces assermentations sont déposées au livre des procès-verbaux du Centre de services scolaire de l'Énergie.

3. Résolutions en bloc

3.1 Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

RÉSOLUTION CA48 0426 :

CONSIDÉRANT que chaque membre présent du conseil d'administration a reçu copie du procès-verbal de la réunion du 24 février 2026 au moins six heures avant le début de la présente séance, le secrétaire général est dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par madame Frédérique Beaupré et résolu par le conseil d'administration d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de cette réunion inscrit sur le document CA 0426-02.

Adoptée à l'unanimité.

4. Intervention du public

Aucun public.

5. Sujets de la présidence

Monsieur Maxime Trudel, président du conseil d'administration, fait un suivi concernant le processus de désignation au poste de direction générale.

6. Sujets de la Direction générale

6.1 Politique de gestion du personnel cadre

RÉSOLUTION CA49 0426 :

CONSIDÉRANT l'adoption, par la résolution CA86 0624, de la *Politique de gestion du personnel cadre*;

CONSIDÉRANT le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal;

CONSIDÉRANT l'obligation du Centre de services scolaire de l'Énergie de s'y conformer;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier la *Politique de gestion du personnel cadre*;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des membres du comité consultatif de gestion, des membres de l'AQCS - Section Mauricie et des membres de l'AMDE - Section Énergie;

IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Perron et résolu par le conseil d'administration d'adopter la *Politique de gestion du personnel cadre* telle que décrite au document CA 0426-03;

QUE cette politique entre en vigueur au 1^{er} juillet 2026.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 Démarche pour le retour de l'attestation de spécialisation professionnelle Lancement d'une entreprise

RÉSOLUTION CA50 0426 :

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Énergie offre l'attestation de spécialisation professionnelle Lancement d'une entreprise depuis 1998;

CONSIDÉRANT l'interdiction de dispenser cette formation depuis le 14 avril 2025;

CONSIDÉRANT que cette formation est un levier important pour le développement économique de notre région;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Énergie dispensait cette formation en partenariat avec plusieurs intervenants du milieu socioéconomique de la région;

CONSIDÉRANT que pour ces partenaires et pour notre région l'absence de cette formation a un impact réel sur notre développement économique;

CONSIDÉRANT les appuis de nos partenaires pour le retour de cette formation en Lancement d'une entreprise;

IL EST PROPOSÉ par madame Frédérique Beaupré et résolu par le conseil d'administration que soit appuyée la démarche du centre de services scolaire décrite dans le document CA 0426-04.

Adoptée à l'unanimité.

7. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

7.1 Déclaration et engagement

En conformité avec l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire*

francophone, le secrétaire général, Me Jean-François Gamache, atteste avoir reçu la déclaration d'engagement signée de madame Doriane Demers Toutant.

7.2 Déclaration d'intérêts

En conformité avec l'article 12 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, le secrétaire général, Me Jean-François Gamache, atteste avoir reçu la déclaration d'intérêts de madame Doriane Demers Toutant.

8. Sujets des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle et du Service aux entreprises et aux individus

8.1 Calendriers scolaires 2026-2027 - FP et FGA - École forestière de La Tuque

RÉSOLUTION CA51 0426 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le Centre de services scolaire de l'Énergie établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été faites auprès du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée-Anne L'Heureux et résolu par le conseil d'administration d'adopter les calendriers scolaires 2026-2027 de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes de l'École forestière de La Tuque tels que décrits au document CA 0426- 05.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 Calendrier scolaire 2026-2027 - FGA - Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice

RÉSOLUTION CA52 0426 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le Centre de services scolaire de l'Énergie établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été faites auprès du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Vincent et résolu par le conseil d'administration d'adopter le calendrier scolaire 2026-2027 de la formation générale des adultes du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice tel que décrit au document CA 0426-06.

Adoptée à l'unanimité.

8.3 Calendrier scolaire 2026-2027 - FP - Carrefour Formation Mauricie

RÉSOLUTION CA53 0426 :

CONSIDÉRANT, en référence à l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique*, que le Centre de services scolaire de l'Énergie établit le calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été faites auprès du Syndicat de l'enseignement de la Mauricie;

IL EST PROPOSÉ par madame Véronique Perron et résolu par le conseil d'administration d'adopter le calendrier scolaire 2026-2027 de la formation professionnelle du Carrefour Formation Mauricie tel que décrit au document CA 0426-07.

Adoptée à l'unanimité.

9. Sujet du Service des technologies de l'information

9.1 Politique sur la sécurité de l'information

RÉSOLUTION CA54 0426 :

CONSIDÉRANT que le centre de services scolaire de l'Énergie possède une politique sur la sécurité de l'information depuis le 18 décembre 2018;

CONSIDÉRANT l'évolution des technologies en lien avec l'utilisation et le traitement de l'information dans notre milieu;

CONSIDÉRANT nos obligations envers les différentes lois en vigueur, notamment la Loi sur la protection des renseignements personnels;

IL EST PROPOSÉ par madame Élise Litalien et résolu par le conseil d'administration que soit adoptée la nouvelle Politique sur la sécurité de l'information du centre de services scolaire telle que décrite dans le document CA 0426-08.

Adoptée à l'unanimité.

10. Sujet du Service du secrétariat général

10.1 Information - Démission d'un membre du conseil d'administration - Christian Amyot

Me Jean-François Gamache informe les membres du conseil d'administration de la réception, en date du 25 février 2026, de la démission de monsieur Christian Amyot, membre du personnel d'encadrement.

11. Redditions de comptes

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des redditions de comptes préparées par les services relativement aux décisions prises en vertu du *Règlement de délégation de pouvoirs*.

- Redditions du Service des ressources humaines;
- Redditions du Service des ressources matérielles;
- Redditions du Service des technologies de l'information;
- Redditions du Transport scolaire;

- Redditions du Service du secrétariat général;
- Redditions de la Direction générale.

12. Clôture de la réunion

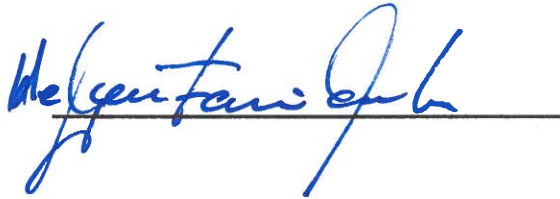
RÉSOLUTION CA55 0426 :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Simon Charlebois et résolu par le conseil d'administration que soit déclarée close la présente réunion du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Énergie, vers les 19 h 05.

PRÉSIDENT

A blue ink signature, likely of Simon Charlebois, written over a horizontal line.

SECRÉTAIRE

A blue ink signature, likely of Helene Fauriol, written over a horizontal line.